

AUX AGENT.E.S DE LA SPHÈRE CADASTRALE



Le cadastre repose sur 4 missions : foncière, fiscale, topographique et documentaire, cette dernière mission étant trop souvent occultée.

Depuis plusieurs décennies, le devenir du cadastre a souvent été source d'inquiétude.

Voilà maintenant 2 ans que le gouvernement, par le biais de la députée Valéria Faure-Muntian, étudie la possibilité de transférer la topographie de la DGFiP vers l'IGN.

Sur incitation de la Cour des Comptes, un certain nombre d'études ont été commandées à l'IGF, au CGEDD, etc.

La CGT Finances Publiques a participé à nombre de réunions présentant les diverses étapes de ces réflexions, sans pour autant connaître à ce stade les effets qu'elles produisent.

Vous le savez, nous avons argumenté et défendu le fait que le plan doit rester à la DGFiP.

En effet, la mission cadastrale est un tout : publicité foncière, fiscalité directe locale, topographie, tout est interconnecté.

Or, aujourd'hui, **les suppressions d'emplois dans les services topographiques sont telles que de nombreuses communes ne sont plus à jour.** Dans certains services, la mise à jour est tout simplement gelée, dans d'autres les levés sont réservés aux bâtiments « emblématiques » ou aux seules constructions neuves ayant fait l'objet d'un permis de construire. Pour ne rien arranger, la DG charge les géomètres de traiter des listings de piscines et de bâtiments détectés par une intelligence artificielle (IA) dans le cadre de son foncier innovant.

le vote cgt pour défendre mes droits !



L'intelligence artificielle est crédible comme outil de détection complémentaire, mais ne fera pas mieux qu'un géomètre quand il s'agit de dessiner le plan cadastral.

Les géomètres et les aides-géomètres veulent continuer à apporter leurs compétences auprès des élus et de tous les services de la DGFIP. Ils refusent d'être, au détriment de leurs propres missions, une variable d'ajustement pour compenser la pénurie des effectifs dans les services locaux du cadastre, comme c'est déjà le cas dans beaucoup de départements. Pour conserver leur technicité et surtout pour maintenir une expertise de qualité, leurs missions sur le terrain doivent être pérennisées.

La CGT Finances Publiques est force de proposition pour un service cadastral performant, au service des usagers et des collectivités, moderne, réactif.



Dans une DGFIP à bout de souffle, où les restrictions budgétaires pèsent chaque jour un peu plus sur les conditions de vie au travail et l'exécution des missions, la CGT Finances Publiques a fait entendre la voix des agents de la sphère cadastrale.

Tu penses peut-être comme nous que le traitement de listes d'anomalies de GMBI ne doit pas être l'avenir de notre métier.

Tu penses qu'il est possible d'améliorer tes conditions de travail, ton bien être tout en restaurant un service public de qualité et en garantissant un traitement équitable aux citoyens.

Alors pour continuer à mener la lutte contre la destruction de la sphère foncière, nous avons besoin de toi !



- Un maillage territorial au plus proche des citoyens
- Une prise en charge humaine et personnalisée des citoyens
- Des agents et des équipes renforcées de manière pérenne
- Un plan cadastral de qualité qui s'appuie sur le savoir faire et sur la capacité d'innovation inhérente au corps des géomètres cadastrateurs
- De la transparence
- Un bon service public
- Des fonctionnaires
- De la reconnaissance





Avec le vote CGT, tu peux te faire représenter par des collègues qui défendront ton service du cadastre au quotidien.

Nous continuerons à défendre ton métier en démontant les arguments de la DG.

Par la grève, la pétition, la manifestation, le boycott, et par le vote, faisons leur savoir que nous ne sommes pas d'accord avec leur projet !

La stratégie en 4 étapes de la DG et des cabinets de conseils pour disrupter le cadastre :

→ Phase 1

Dégrader la qualité des services rendus par le cadastre en supprimant des effectifs, en raccourcissant les formations et en fermant des points d'accueil. Transférer la TAM sans les effectifs qui vont avec.

→ Phase 2

Laisser les téléphones sonner, les boîtes @-contact s'accumuler, les contentieux s'accumuler, les plans cadastraux s'empoussiérer... Bref laisser pourrir...

→ Phase 3

Proposer des solutions miracles pour «améliorer la vie des services» avec l'accueil dissuasif sur RDV, les France Service, la vérification des locaux opérée par la BIG DATA, et le Projet Foncier Ignorant.

→ Phase 4

Profiter de la « modernisation » des services du cadastre pour supprimer plus d'emplois.

CE QUE BERCY VEUT FAIRE	CE QUE REVENDIQUE LA CGT
 Des fermetures de CDIF	 Un maillage territorial au plus proche des citoyens
 Des accueils sur rendez-vous et des tchats	 Une prise en charge humaine et personnalisée des citoyens
 Des équipes réduites monotâches qui feront le back office de l'intelligence artificielle	 Des agents et des équipes renforcées de manière pérenne
 Un plan cadastral mis à jour par un algorithme	 Un plan cadastral de qualité qui s'appuie sur le savoir faire et sur la capacité d'innovation inhérente au corps des géomètres cadastrateurs
 De l'opacité dans les réformes	 De la transparence
 De bonnes statistiques	 Un bon service public
 Des contractuels	 Des fonctionnaires
 Du mépris	 De la reconnaissance

le vote cgt pour défendre mes droits !



L'unicité de la mission cadastrale qui repose sur l'ensemble de ses 4 piliers, de manière indissociable : la topographie, la fiscalité, le foncier et la documentation. Chacun de ces piliers assure l'équilibre de l'édifice.

Ce que la CGT Finances Publiques revendique pour la sphère foncière et cadastrale :

- ➔ **Un meilleur maillage territorial des structures cadastrales de plein exercice**, ce qui implique le maintien de CDIF existants sur le territoire et des créations et rétablissements de CDIF partout où c'est nécessaire pour être au **plus proche des citoyens**.
- ➔ **Des moyens** pour exécuter correctement nos missions fiscales, foncières et topographiques, et garantir un service public de qualité pour l'ensemble des usagers
- ➔ **Un moratoire sur le foncier innovant** et sur l'utilisation du big data.
- ➔ **Le non-transfert de la taxe d'aménagement**, ou pour le moins un report du transfert.
L'abandon de la fusion des corps de la catégorie B qui efface la spécificité du corps des géomètres cadastrateurs
- ➔ **Un grenelle du cadastre** pour réfléchir à l'avenir du plan cadastral avec les collectivités territoriales, l'OGE, les architectes, notaires, citoyens et les géomètres cadastrateurs et leurs inspecteurs.
- ➔ **Des postes de contrôleur cadastre**, avec formation à l'ENFIP, avec une affectation sur des postes identifiés;
- ➔ **L'augmentation du recrutement de « A Cadastre »**, de géomètres et assistants géomètres.
- ➔ **Le recrutement et la formation de contrôleurs de terrains** spécialisés en contentieux et en évaluation d'office.
- ➔ **La reconnaissance du corps des géomètres cadastrateurs** comme un métier terrain, spécialisé en topographie et relai de terrain pour la fiabilisation des bases fiscales. Un aide géomètre, au minimum, par service et des crédits de chômeurs.
- ➔ **Une formation géo** avec un socle de connaissance solide et un renforcement des enseignements théoriques et techniques indispensables à la mise à la confection et à la mise à jour du plan

➔ **Une formation B cadastre** spécialisée comme les inspecteurs avec un poste B cadastre au tableau des emplois

➔ **Une formation longue**, en alternance des inspecteurs avec un cursus technique indispensable.



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 1^{ER} AU 8
DÉCEMBRE 2022
POUR MES DROITS
JE VOTE CGT !**

**La CGT va continuer sa lutte contre
ces réformes destructrices,
AGENTS DE
LA SPHÈRE FONCIÈRE et
CADASTRALE**

**Pour faire vivre votre mission et
entendre vos revendications**



**1^{er} au 8 décembre
VOTEZ CGT**